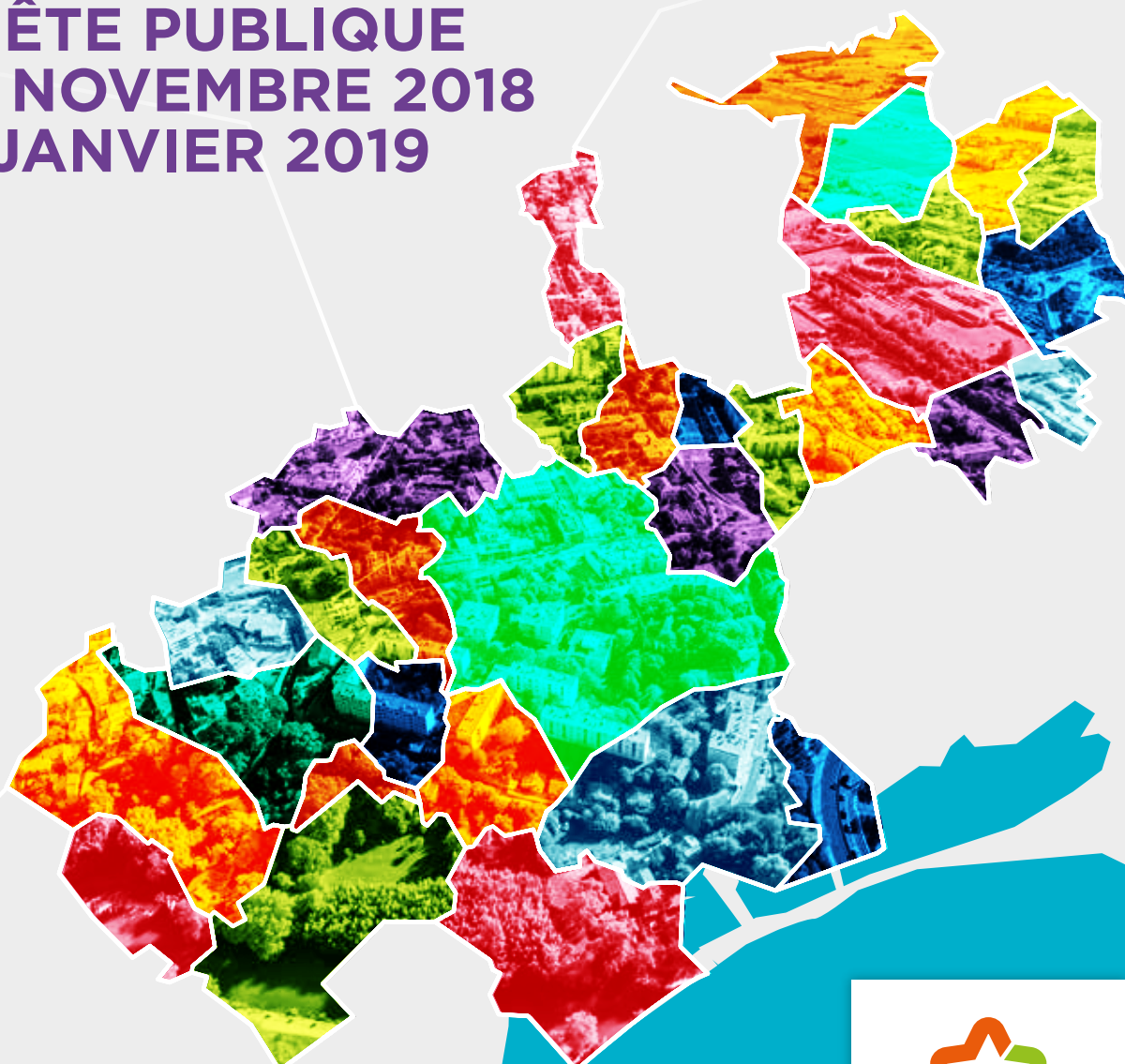


DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET

RÉVISION DU SCHEMA
DE COHÉRENCE TERRITORIALE

ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 21 NOVEMBRE 2018
AU 4 JANVIER 2019



« *Construisons ensemble un territoire durable.* »

COMMENT PARTICIPER ?

Arrêté au Conseil de Métropole du 19 juillet, le projet de SCoT fait l'objet d'une enquête publique du 21 novembre 2018 au 4 janvier 2019.

1/PERMANENCES DES COMMISSAIRES-ENQUÊTEURS :

AU SIÈGE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ LE :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 9h à 12h
- Lundi 10 décembre 2018 de 9h à 12h
- Samedi 15 décembre 2018 de 9h à 12h
- Vendredi 4 janvier 2019 de 14h à 18h

À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTPELLIER LE :

- Mercredi 19 décembre 2018 de 14h30 à 17h30

À PÉROLS LE :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 8h30 à 12h
- Mercredi 12 décembre 2018 de 8h30 à 12h
- Vendredi 4 janvier 2019 de 13h30 à 17h

À PIGNAN LE :

- Vendredi 23 novembre 2018 de 9h à 12h
- Lundi 10 décembre 2018 de 13h30 à 16h30
- Vendredi 4 janvier 2019 de 9h à 12h

À CASTRIES LE :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 14h30 à 17h30
- Samedi 15 décembre 2018 de 9h à 12h
- Vendredi 4 janvier 2019 de 14h30 à 17h30

À SAINT GEORGES D'ORQUES LE :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 14h30 à 17h30
- Lundi 17 décembre 2018 de 9h à 12h
- Vendredi 4 janvier 2019 de 9h à 12h

A CLAPIERS LE :

- Mercredi 21 novembre 2018 de 9h à 12h
- Mercredi 12 décembre 2018 de 14h30 à 17h30
- Vendredi 4 janvier 2019 de 15h à 18h

2/AUTRES MODALITÉS

En complément des observations formulées auprès des commissaires-enquêteurs lors de ces permanences, le public pourra exprimer ses observations :

- **sur les registres disponibles** : au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et dans les mairies de Montpellier, Pérols, Pignan, Castries, Saint Georges d'Orques et Clapiers.
- **par courrier** à M. le Président de la commission d'enquête
Projet du SCoT révisé de la Métropole
Montpellier Méditerranée Métropole
50 place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2 ;
- **par mail** sur enquete-publique-1019@registre-dematerialise.fr
- **sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante** :
<https://www.registre-dematerialise.fr/1019>.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du SCoT de la Métropole, éventuellement modifié pour tenir compte du rapport de la commission d'enquête, sera soumis au Conseil de Montpellier Méditerranée Métropole pour approbation.